

LE BILAN DE COMPETENCES

✉ OBJECTIFS

Le bilan de compétences permet de réaliser un point d'étape sur la carrière, les compétences et les aspirations.

Il permet au bénéficiaire, grâce à un parcours méthodique et individualisé, de définir un projet professionnel et/ou de formation, qui soit réaliste et réalisable.

Le bilan de compétences permet ainsi de :

- Identifier ses domaines de compétences et d'expertise ;
- Clarifier ses facteurs de motivation notamment en termes de projection professionnelle ;
- Définir un projet professionnel réaliste selon son marché cible ;
- Elaborer un plan d'action, adapté et par étapes, voire un plan de formation et/ou de Validation des Acquis de l'Expérience ;
- Se mobiliser pour rester acteur de sa carrière.

✉ CADRE REGLEMENTAIRE DU BILAN DE COMPETENCES

(Articles L. 6313-1, L. 6313-10 et R. 6322-32 à R. 6322-50 du Code du Travail)

- Définition et objectifs

Un bilan de compétences doit permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

- Réglementation en vigueur

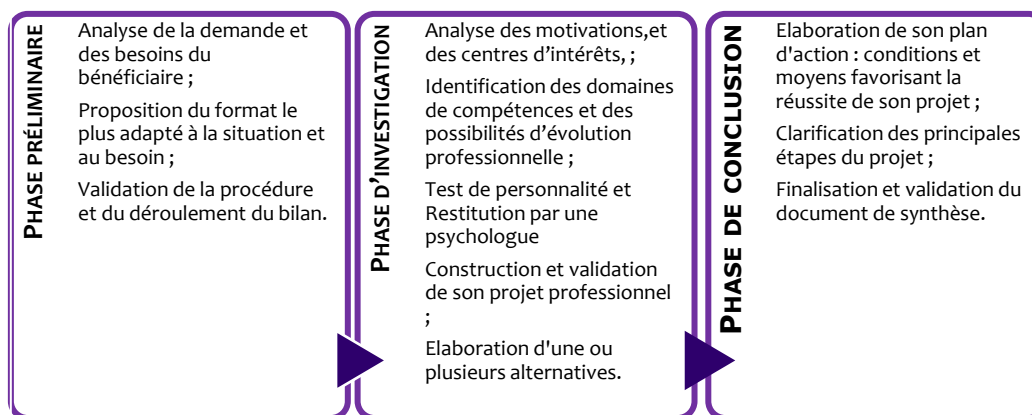
Les bilans de compétences ont été institués par la loi du 31 décembre 1991 (R.6322-35). La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a apporté des modifications au cadre réglementaire existant (articles L6313-4 et R6313-4 à R6313-7 code du travail).

✉ METHODOLOGIE

- Le bilan de compétences est réalisé sous la forme d'entretiens individuels et personnalisés. Ils s'appuient sur un guide de réflexion afin d'apporter un support. Ce guide est présenté lors de l'entretien de prise de contact.
- Un test de personnalité et des questionnaires d'autoévaluation permettent de formaliser le travail d'investigation réalisé entre et pendant les séances.
- Une interaction avec des personnes « ressources » bien identifiées, permet de mûrir la réflexion et de valider les pistes identifiées en cours du processus.

- A la fin du bilan de compétences, un document de synthèse est remis exclusivement au bénéficiaire qui l'a préalablement validé. Ce document traduit l'intégralité de la démarche menée, les résultats des investigations et réflexions du bénéficiaire.

☒ PHASES DU BILAN DE COMPETENCES



☒ MOYENS TECHNIQUES ET OUTILS

- Pour le distanciel : Skype, Teams, WhatsApp, FaceTime.
- Différents tests : PFPI, R85, RIASEC
- Documentation sur les métiers et les formations.
- Internet est en accès dans nos bureaux

☒ CONDITIONS DE REALISATION, MODALITES PEDAGOGIQUES ET DELAIS D'ACCES

- 24 heures de bilan de compétences qui comprennent :
 - 18 heures d'entretien individuel (9 rdv de 2 heures) ;
 - 6 heures de travail personnel de recherches documentaires, enquêtes métier ...
- Les entretiens durent 2 heures en moyenne avec un calendrier prévu au démarrage du bilan. Certaines dates pourront être modifiées si besoin est à la demande du bénéficiaire ou de la Consultante.
- Lieu : dans les locaux de Carrières et Trajectoires, 23 avenue Saint-Lazare- 34000 Montpellier ou bien à distance en visioconférence
- Le contenu de l'accompagnement est confidentiel, il ne fera pas l'objet de restitution à un tiers de la part de la consultante.
- Présentiel, mixte ou à distance.
- Délais d'accès pour démarrer : entre 7 et 10 jours selon la prise en charge
- Quelles sont les modalités d'évaluation ?

- Avant la formation : évaluation des besoins sous forme d'un entretien préliminaire individuel.
- En fin de formation : évaluation de satisfaction « à chaud ».
- Après la formation : questionnaire de suivi à 6 mois.

☒ TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Le coût du bilan sera de **1900€ nets** de TVA
- Prestation éligible à une prise en charge par votre CPF (Compte Personnel de Formation)

Lien présentiel

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/50470707600031_BDC2020/5047070760031_BDC2020

Lien distanciel

- https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/50470707600031_BDC2020/50470707600031_BDC_distance

☒ PRESENTATION DE LA CONSULTANTE ET DE CARRIERES ET TRAJECTOIRES

Crée en 2008 par Emmanuelle STRAUS-FLOISSAC. Psychologue (Ecole des Psychologues Praticiens, Paris), Coach certifiée, formée en l'Analyse Transactionnelle, en CNV (Communication Non Violente), en Approche Systémique, en Gestalt, en psychologie positive et en Mindfulness (pleine conscience).

Elle intervient dans les organisations depuis 20 ans.

Elle propose des prestations de coaching individuel, de coaching d'équipe, de recrutement, des bilans de compétences/professionnels et d'outplacement. Ces prestations l'amènent à devoir accompagner des individus ou des équipes dans leurs relations professionnelles et/ou dans leur projet professionnel. Elle propose aussi des actions de formation en ressources humaines, management et communication.

☒ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous mettons tout en œuvre pour garantir un accompagnement adapté et faciliter l'accès à la formation des publics en situation de handicap.

Nous consulter pour toute demande spécifique.

☒ QUELQUES CHIFFRES CLES

- Nous réalisons des bilans de compétences depuis 2011
- Nous avons accompagné 7 personnes en 2021 et 7 personnes en 2022
- Taux de satisfaction sur la démarche globale en 2021 et en 2022 est de 100% (satisfait ou très satisfait)
- Taux d'abandon en 2021 et en 2022 : 0%

☒ CONTACT

Pour toute demande d'information, contacter Emmanuelle STRAUS-FLOISSAC

06.20.01.70.29

Emmanuelle.straus@carrieres-trajectoires.com

Nous vous répondons dans les 3 jours ouvrés. Le délais de mise en œuvre est de 2 mois maximum selon nos disponibilités respectives et les délais administratifs éventuels.